

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 20 AVRIL 2017

N° 2017-05-06

L'an deux mille dix-sept, le vingt avril à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du dix avril deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Serres, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 133 Présents (mini 30) : 60
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 252 Présentes : 91 Exprimées par pouvoirs : 72 Total (mini 127) : 163
Quorum atteint

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteur de 6 voix)**

Eliane BARREILLE

**2 représentants du Conseil départemental de la Drôme
(porteurs de 7 voix)**

André GILLES, Corinne MOULIN

**2 représentants du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteurs de 7 voix)**

Françoise PINET, Gérard TENOUX

4 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix)

Damien DURANCEAU, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND.

51 représentants des communes, communes associées et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Béatrice ALLIROL, Jean Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Huguette AUDIBERT, Marcel BAGARD, Monique BALDUCHI, Christian BARTHEYE, Claude BAS, Hugues BENEYTON, Marie-Claude BUCHER, Philippe CAHN, Stéphane CLOSSE, Michel COUBAT, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Jean-Claude DEYDIER, Rosy FERRIGNO, Remy FREY, Jean GARCIA, Evelyne GAUTHIER, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Camille GUILLAUME suppléant, Laurent HARO, Myriam HUGUES, Dimitri JOLY, Bruno LAGIER, Marie-Hélène LEROY, Alain LEVRERO suppléant, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Bernard MATHIEU, Jean-Charles MATHIEU, Patrick MEGE, Georges MOCHOT suppléant, Marie-Pierre MONIER, Jacques NIVON, Claude PIGAGLIO, Julie RAVEL, Gilles REYNAUD, Éric RICHARD, Jacques RODARI, Marc ROLLET suppléant, Arnaut ROMETTE suppléant, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Jean SCHÜLER, Ellen TEN HAAF suppléante, Gérard TENOUX, Christian THIRIOT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Claude AURIAS et Didier-Claude BLANC à André GILLES, Jean-Marc AUDERGON et Marie-Pierre MOUTON à Corinne MOULIN, Sébastien BERNARD et Michel GREGOIRE à Pascale ROCHAS, Pierre-Yves BOCHATON à Julie RAVEL, Olivier CADIER à Marcel BAGARD, Françoise CASALINO et Pierre COMBES à Claude BAS, Gérard COUPON à Evelyne GAUTHIER, Jeannie DENIEAULT et Dominique MALLIE à Dominique GUEYTTE, Roger DIDIER et Marlène MOURIER à Henriette MARTINEZ, Didier GIREN à Stéphane CLOSSE, Robert GIVAUDAN à Marie-Pierre MONIER, Dominique JOUVE et Claude THOMAS à Éric RICHARD, Patrick LIEVAUX et Catherine NESTEROVITCH à Stéphane DECONINCK, Ghislaine SAVIN à Laurent HARO, Philippe SCHOEFFERT à Valery LIOTAUD, Caroline YAFFEE à Michel COUBAT.

Délégués excusés

Mounir AARAB, Florent ARMAND, Laurent COMBEL, Christophe DOUTRES, Brigitte DUC, Guy FAURE, David GEHANT, Christian GODART, Anne LORNE, Gérard TRUPHEMUS.

Invités excusés

Philippe COURT – Préfet des Hautes Alpes, Bernard ROUDIL - Sous-préfet de Nyons, Ghislaine SEVE – Trésorerie de Nyons.

Participaient également à la réunion :

Jeanne PUDDU suppléante, Pierre REYNAUD suppléant

Christophe BONAL (DDT 26), Michel DELMAS (Commissariat à l'Aménagement, au Développement et à la Protection des Alpes), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme), Olivier MORIN (Chargé de mission environnement, Mairie de Nyons), Emmanuel RODET (Conseil départemental de la Drôme - CTD).

Madame Marie-Pierre MONIER est nommée secrétaire de séance.

Objet : Portrait identitaire des Baronnies provençales - Programme Espace Valléen – Plan de financement

- Vu la délibération du Bureau Syndical n°2017-01-07 en date du 15 juin 2016 ayant pour objet l'approbation du lancement de l'opération citée en objet

La Présidente expose,

En 2015, la candidature au programme européen Espace valléen du Parc naturel régional des Baronnies provençales « *Faire destination 2015-2020* » a été retenue par l'État et les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La stratégie de développement touristique vise à révéler, enrichir et organiser la destination « Baronnies provençales ».

L'opération « Portrait identitaire des Baronnies provençales » sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du Parc est inscrite au titre de ce plan d'actions Espace valléen. Cette opération nécessitera la désignation d'un ou deux prestataires extérieurs pour la réalisation des deux lots suivants :

1. Conception et rédaction d'un schéma d'interprétation des Baronnies provençales.
2. Scénographie et design d'espace, conception de mobilier et préconisations d'outils de médiation et de communication, identité visuelle et Charte graphique de la destination déclinées au sein des espaces vitrines du territoire que sont les « Relais du Parc », hébergés par les Offices de Tourisme/Bureaux d'accueil touristique.

Afin de mener à bien ces missions et en raison d'un décroisement des demandes de subvention CIMA entre l'Etat et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Présidente propose de retenir le budget prévisionnel suivant et de solliciter l'Etat au titre des fonds FNADT de la CIMA ainsi que la Région Auvergne- Rhône-Alpes pour financer cette opération :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC
-Conception et rédaction d'un schéma d'interprétation des Baronnies provençales	52 500 €	Région Auvergne – Rhône-Alpes	20 000 €
- Réalisation de la Charte graphique déclinée au sein des "relais du Parc"		Etat – FNADT CIMA	22 000 €
		Autofinancement (20%)	10 500 €
Montant total	52 500 €	Montant total	52 500 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de retenir le budget et le plan de financement prévisionnels ci-dessus
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ

